Image not found or type unknown

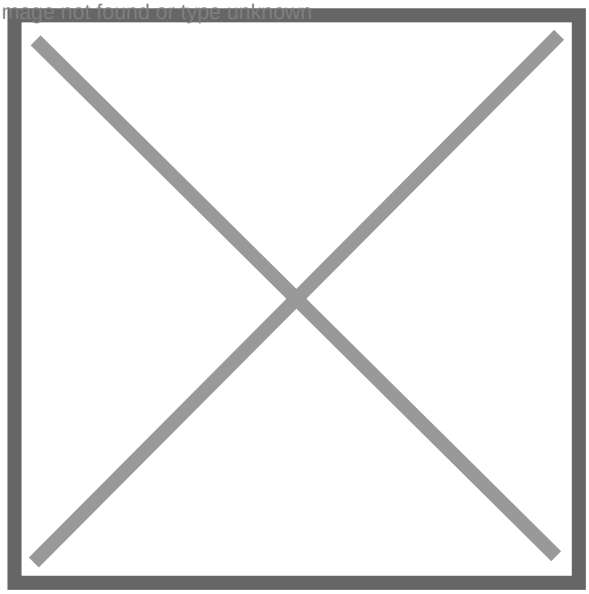

Procédure d'inaptitude et formation

Par **zouave31**, le **21/03/2013** à **10:31**

Bonjour,
Je suis actuellement en arrêt maladie suite à un burn-out; je travaille comme infirmière en clinique.
Le médecin du travail de la clinique est d'accord pour faire une procédure d'inaptitude :j'ai rdv avec elle le 2 avril.Je refuserai tout reclassement pour arriver à un licenciement.
Je suis en train de finir un bilan de compétences(débuté alors que j'étais en arrêt maldie) et veux m'inscrire à une formation pour devenir sophrologue; cette formation commence le 6 mai 2013. Ai-je le droit de débuter cette formation (que je me finance) alors que ma situation sera encore dans le flou ?
Merci pour votre réponse.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés